

ROBERT DOSSOU

Président de l'Association africaine de droit international, ancien ministre des Affaires étrangères du Bénin, ancien président de la Cour constitutionnelle du Bénin

Monsieur Alain Antil, va faire l'introduction de fond. Quant à moi, je voudrais vous dire ceci. Depuis la proclamation des indépendances en Afrique, les gouvernements successifs ont eu la charge de construire l'État qui n'existait pas, parce que les territoires érigés en soubassement des États étaient hérités de la conférence de Berlin.

Donc, il fallait construire un État Nation et ensuite construire la base socio-économique de la société nouvelle. Et soixante ans après, est-ce que c'est fait ? Quels sont les problèmes posés ? Aucun domaine n'est exclu de nos entretiens. Chacun vient avec sa préoccupation et nous allons essayer de dégager la problématique dans le constat, et la problématique dans la perspective.

Mais j'attire votre attention sur un constat qui est fait aujourd'hui. La proportion de jeunes dans tous nos pays a augmenté de manière terrible. Je lisais récemment sous la plume d'un auteur qu'il y a une masse de jeunes qui est là, et ça bouillonne un peu. L'auteur a conclu qu'il s'agit d'un volcan qui attend le moment de l'éruption. Nous en avons eu des signes ces dernières années.

Je crois que dans cette perspective, nous pourrions essayer de faire la synthèse de toutes les questions qui seront évoquées.